**F**



**CDIP/25/****5**

**ORIGINAL :** **anglais**

**DATE :** **13 mars 2020**

# Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

**Vingt‑cinquième session**

**Genève, 18 – 22 mai 2020**

Rapport sur forum sur le Web mis en place dans le cadre du “Projet relatif à la propriété intellectuelle et au transfert de technologie : élaborer des solutions face aux défis communs” après son intégration au sein de la nouvelle plateforme inspire de l’OMPI

*Document établi par le Secrétariat*

1. À sa vingt‑troisième session tenue du 20 au 25 mai 2019, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) a examiné le document CDIP/23/11 concernant l’estimation actualisée des coûts liés à la mise en œuvre de la feuille de route pour encourager l’utilisation du forum sur le Web mis en place dans le cadre du “projet relatif à la propriété intellectuelle et au transfert de technologie : élaborer des solutions face aux défis communs” et son intégration au sein de la nouvelle plateforme INSPIRE de l’OMPI. Le CDIP a “accepté l’alternative détaillée qui y figurait et demandé au Secrétariat de présenter un rapport sur le forum sur le Web à sa vingt‑cinquième session”.
2. Le rapport demandé au sujet du forum sur le Web figure dans l’annexe du présent document.
3. *Le CDIP est invité à prendre note des informations figurant dans l’annexe du présent document.*

[L’annexe suit]

1. Il est rappelé que les délégations des États‑Unis d’Amérique, de l’Australie et du Canada ont soumis au CDIP, à sa dix‑huitième session, une proposition conjointe concernant les activités relatives au transfert de technologie (annexe I, document CDIP/18/6 Rev.). Le CDIP est convenu d’aller de l’avant avec les points 1, 2, 3, 4 et 6 de cette proposition.
2. Le point 4 se lisait comme suit : “nous proposons que le Secrétariat encourage l’utilisation du forum sur le Web mis en place dans le cadre du “Projet relatif à la propriété intellectuelle et au transfert de technologie : élaborer des solutions face aux défis communs”, qui constitue un instrument utile pour répondre aux questions et préoccupations des États membres relatives au transfert de technologie. Le Secrétariat devrait aussi créer, sur la page Web de l’OMPI consacrée au transfert de technologie (mentionnée au point 1), un lien vers le forum sur le Web”.
3. À la vingtième session du CDIP et en réponse à la demande susmentionnée, le Secrétariat a soumis la feuille de route pour encourager l’utilisation du forum sur le Web mis en place dans le cadre du “Projet relatif à la propriété intellectuelle et au transfert de technologie : élaborer des solutions face aux défis communs” (figurant dans le document CDIP/20/7) pour examen par le CDIP. Le CDIP a examiné le document et demandé au Secrétariat de faire une estimation des coûts qu’engendrerait la mise en œuvre des mesures envisageables telles qu’énoncées dans la feuille de route.
4. À la vingt et unième session du CDIP, le Secrétariat a soumis une estimation des coûts liés à la mise en œuvre de la feuille de route pour encourager l’utilisation du forum sur le Web mis en place dans le cadre du “Projet relatif à la propriété intellectuelle et au transfert de technologie : élaborer des solutions face aux défis communs” (figurant dans le document CDIP/21/6) pour examen par le CDIP. Le CDIP a demandé au Secrétariat de revoir la feuille de route et l’estimation des coûts en envisageant l’utilisation d’une plateforme existante, telle que la plateforme eTISC de l’OMPI.
5. À la vingt‑deuxième session, le Secrétariat a soumis une estimation actualisée des coûts liés à la mise en œuvre de la feuille de route pour encourager l’utilisation du forum sur le Web mis en place dans le cadre du “Projet relatif à la propriété intellectuelle et au transfert de technologie : élaborer des solutions face aux défis communs” moyennant l’utilisation de plateformes existantes (figurant dans le document CDIP/22/5) pour examen par le CDIP. Le CDIP a demandé au Secrétariat de lui fournir des informations supplémentaires sur l’estimation des coûts liés à l’adaptation et à l’intégration du forum sur le Web dans la plateforme INSPIRE de l’OMPI (précédemment appelée Intellogist) qui était en cours d’élaboration.
6. À sa vingt‑troisième session, le Secrétariat a soumis au CDIP une estimation actualisée des coûts liés à la mise en œuvre de la feuille de route pour encourager l’utilisation du forum sur le Web mis en place dans le cadre du “projet relatif à la propriété intellectuelle et au transfert de technologie : élaborer des solutions face aux défis communs” et son intégration au sein de la nouvelle plateforme INSPIRE de l’OMPI (figurant dans le document CDIP/23/11) pour examen par ce dernier. Ce document proposait une variante concernant les mesures qui pourraient éventuellement être prises pour encourager l’utilisation du forum sur le Web mis en place dans le cadre du “projet relatif à la propriété intellectuelle et au transfert de technologie : élaborer des solutions face aux défis communs”, laquelle variante consisterait à déplacer le contenu du forum sur le Web vers la plateforme eTISC uniquement. Le CDIP a “accepté l’alternative détaillée qui y figurait et demandé au Secrétariat de présenter un rapport sur le forum sur le Web à sa vingt‑cinquième session”.
7. Un nouveau forum a été mis en place au sein de la plateforme eTISC intégrée à WIPO INSPIRE de manière à faire augmenter le trafic provenant de la visibilité de la plateforme et de la base d’utilisateurs existante. Le contenu du précédent forum sur le Web a été déplacé dans ce nouveau forum et un lien a été créé sur la page Web consacrée au “projet relatif à la propriété intellectuelle et au transfert de technologie : élaborer des solutions face aux défis communs” pour accéder au nouveau forum. Aucune ressource supplémentaire n’a été nécessaire pour mettre en œuvre cette solution autre que celles inscrites au budget ordinaire.
8. En mars 2020, la plateforme eTISC comptait 2655 utilisateurs inscrits dans 130 pays, qui représentaient des universités (889 utilisateurs), des offices nationaux de propriété intellectuelle (434 utilisateurs), d’autres organismes publics nationaux (345 utilisateurs), le secteur privé (311 utilisateurs), des instituts de recherche (235 utilisateurs) et d’autres institutions. Les pays les plus représentés parmi ces utilisateurs étaient le Nigéria (165 utilisateurs), les Philippines (161 utilisateurs), la Fédération de Russie (141 utilisateurs), l’Inde (134 utilisateurs) et l’Argentine (126 utilisateurs). Le rapport hommes‑femmes était de 1,6 homme pour une femme. En 2019, 19 360 pages ont été consultées sur la plateforme eTISC, en 4081 visites.
9. La plateforme eTISC fait l’objet d’une promotion régulière lors des réunions et des séminaires de formation qui se tiennent à l’OMPI.
10. Le forum est ouvert à tous les utilisateurs de la plateforme eTISC et son utilisation fera l’objet d’un suivi qui s’inscrira dans l’administration ordinaire de la plateforme eTISC.

[Fin de l’annexe et du document]